

Il suffit de saisir « voitures volées » dans les moteurs de recherche pour découvrir que partout en France, et au-delà, le trafic de véhicules volés ou de pièces détachées fait souvent la une de l'actualité des faits divers. Voici un rappel sur des moyens d'empêcher le vol ou de prévenir l'effraction de votre voiture.

## Comment les voitures sont-elles volées ?

Avec l'électronique, les techniques se sont améliorées du côté des constructeurs automobiles, mais également du côté des voleurs. [75 % des vols de véhicules recensés en 2019](#) (chiffres du ministre de l'Intérieur et de Coyote Secure) le sont selon des techniques de **vol à la souris**, nommées mouse jacking en anglais. Elles consistent, pour voler une voiture, à **hacker ses systèmes de sécurité électronique** et à la démarrer sans clé et sans effraction.

## En quoi consiste le « mouse jacking » ?

Il existe plusieurs procédés. Le piratage de clé consiste à créer un relais entre une clé électronique, où qu'elle soit, et la voiture qu'elle ouvre. Deux boîtiers peuvent ainsi se répondre pour prolonger le signal et **ouvrir la voiture sans effraction**. Une autre technique est celle du [brouillage du signal émis par votre clé](#) lorsque vous pensez fermer votre voiture, qui reste ouverte aux voleurs.

Une fois votre voiture libre d'accès, le démarrage de la voiture s'effectue grâce à un **boîtier pirate branché sur la prise OBD** (prise diagnostic).

Reste d'actualité le classique vol par effraction, par bris de vitre ou crochetage de serrure de portière.

## Comment se protéger du « mouse jacking » ?

Plusieurs options de prévention possibles concernent la prise OBD de votre voiture : la condamner ou la faire déplacer et en installer une factice. Vous pouvez également y brancher un **boîtier anti « mouse jacking »**, qui la déconnecte et empêche toute connexion extérieure.

Si vous êtes fan de boîtier, équipez votre véhicule d'un traqueur ou traceur GPS permettant de le localiser après le vol.

## Bonnes pratiques automobiles :

### que faire pour ne pas se faire voler ?

- Même s'ils paraissent gadgets, une **canne antivol** ou un bloque volant sont réellement dissuasifs pour empêcher le démarrage de la voiture par des malfaiteurs. Proposés à des prix abordables, ces équipements antivols mécaniques sont pratiques à installer et garantissent une dissuasion efficace face au vol du véhicule ou à l'intérieur. En effet, pour les neutraliser, les voleurs perdent du temps et doivent avoir des outils particuliers.
- Pour éviter de vous faire dérober votre voiture, vous pouvez également opter pour une alarme, qui déclenche une sirène en cas d'intrusion ou de mouvement dans l'habitacle.
- Faire poser sur les vitres de votre voiture un film anti-effraction permet de blinder ses vitres et de retarder les tentatives d'intrusion. Le magazine Auto Plus (novembre 2019) recommande d'équiper les custodes avant en priorité, car elles sont peu bruyantes lorsqu'on les casse.

## Où stationner pour dissuader un vol de voiture ?

- Si vous devez garer votre véhicule en dehors de votre garage, préférez des rues fréquentées, éclairées ou télé-surveillées, des parkings gardés, des endroits éloignés de lieux de rassemblements.

- Lorsque vous sortez de votre voiture, vérifiez que vous n'êtes pas approché de très près par une personne avec un sac à la main. Il pourrait contenir un matériel permettant de capter ou d'amplifier le signal de la carte de démarrage de votre voiture.
- De même, assurez-vous du bon verrouillage de votre voiture en tirant sur une poignée de porte avant de quitter le parking. Si vous utilisez une télécommande, observez les signes de la fermeture (clignotant et rabattement des rétroviseurs extérieurs). Si vous le pouvez, pour verrouiller votre voiture, choisissez la clé mécanique plutôt que le bip de la télécommande.
- Quand vous entrez ou sortez d'un parking, attendez toujours la fermeture de la barrière automatique derrière vous.
- **Ne laissez jamais votre véhicule en marche sans surveillance.**
- **Ne laissez pas les clés dans la voiture**
- Cette recommandation tombe elle aussi sous le sens. Mais il arrive pourtant fréquemment qu'un automobiliste distrait ou novice oublie sa clé/carte de démarrage dans l'habitacle voire sur le contact.
- Cette faute d'inattention peut avoir des conséquences très fâcheuses. La première incidence c'est que le malfaiteur pourra perpétrer le **vol de voiture** en un instant. La seconde est que, comme pour les ouvertures de la voiture non fermées, il vous sera très difficile de prouver le délit auprès des autorités et/ou de votre assureur.

## Conseils antivols concernant l'intérieur de votre voiture

- Ne laissez pas d'effets personnels ou d'objets tentants visibles de l'extérieur (sacs, accessoires électroniques, GPS, vêtements, bagages...).
- Lorsque vous quittez votre voiture, prenez toujours avec vous vos pièces d'identité, la carte grise, votre permis de conduire pour éviter l'utilisation frauduleuse que pourrait en faire le voleur (usurpation d'identité...).
- Ne cachez pas la clé de secours ou la carte électronique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule.
- Placez votre carte électronique dans un étui **anti-onde** de qualité éprouvée pour empêcher son piratage.
- N'identifiez jamais vos clés avec vos noms et/ou adresse.
- De même, ne laissez pas votre badge d'ouverture de garage dans votre véhicule avec des renseignements pouvant mener les voleurs de voitures à votre habitation.
- Lorsque vous prenez de l'essence et que vous payez en caisse, procédez au verrouillage de vos portières et emportez vos clés avec vous.
- Sur votre GPS, ne précisez pas votre adresse exacte sous la destination « domicile ». Renseignez plutôt une adresse à proximité de chez vous. Inutile d'ajouter des tentatives de cambriolage de votre domicile au vol de votre voiture.
- **Investissez dans un traceur GPS**
- Un traceur GPS installé à bord constitue un efficace **système antivol de voiture**. Vous serez en effet à même de localiser rapidement le véhicule dérobé. Ce dispositif, couplé par exemple à votre smartphone, vous permettra de retrouver précisément la position de la voiture volée. Vous serez ainsi en mesure de fournir cette précieuse indication aux forces de l'ordre.
- Notez aussi que certains modèles de traceur GPS peuvent également faire office de « seconde alarme » : ils vous alertent en effet lorsque le moteur est mis en route et certains vous permettent même de couper l'alimentation du véhicule à distance !
- **Gravez vos vitres de voiture**
- Cette gravure consiste à apposer un numéro unique et non effaçable sur les vitres et les rétroviseurs. Ce numéro identifie votre véhicule. En soi, graver vos vitres ne fera pas obstacle à un **vol de voiture**. Mais l'identifiant marquant vos vitres est enregistré dans une base de données destinée aux forces de police et aux compagnies d'assurance. Dès lors, si un malfaiteur constate que votre véhicule est gravé, il sait que son éventuelle revente sera beaucoup plus compliquée...

- **Ne laissez pas le volant à un inconnu**

- Ce conseil semble aller de soi, mais lorsque vous mettez en vente votre [voiture d'occasion](#) (sur un site spécialisé ou autre), les acheteurs potentiels demandent souvent à l'essayer avant de conclure la vente.
- Dans cette situation, ne laissez pas l'acheteur possible seul au volant. Il est plus prudent de toujours accompagner un possible acquéreur lors d'un test pour éviter tout départ sans retour de votre véhicule...

- **Optez pour un système d'antidémarrage électronique**

- Le système d'antidémarrage électronique empêche l'allumage d'une voiture sans sa clé de démarrage, parfois appelée carte d'authentification. Quand cette clé est insérée dans le contact, un boîtier de contrôle installé dans le véhicule lui envoie un code auquel la clé doit « répondre ». Si cette authentification par signal n'est pas faite — c'est le cas d'un voleur qui n'a pas la clé de démarrage — les principaux dispositifs (alimentation, calculateur...) du véhicule sont bloqués et l'auto ne peut pas se mettre en marche.

## Que faire en cas de vol de voiture ? Porter plainte au plus vite

Dans les 24h qui suivent la constatation du vol, vous devez [déposer plainte](#) au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche du lieu où le véhicule a été volé. Cette démarche, indispensable pour dégager votre responsabilité si le voleur devait provoquer un accident, est commune à toute compagnie d'assurance. Votre déclaration de vol permettra également de déclencher les recherches.

## Après le dépôt de plainte, quand déclarer le vol de voiture à votre assureur ?

Les assureurs doivent être informés dans les 48h qui suivent (samedi, dimanche et jours fériés non compris). Une fois votre déclaration enregistrée, vous remettez un dossier complet à votre assureur- avec notamment un récépissé de votre plainte - pour déclencher l'indemnisation de votre véhicule volé. Si votre voiture n'est pas retrouvée dans un délai de 30 jours à compter de la date de votre déclaration de sinistre vol, une **proposition d'indemnisation** et les documents de cession vous sont envoyés.

***Si personne n'est à l'abri d'un vol de voiture, les malfaiteurs préfèrent cibler les véhicules insuffisamment sécurisés. Alarme, antivol pour voiture, système d'anti-démarrage et vigilance accrue.***